



# Mairie de Villargondran

## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 3 avril 2015

**Présents :** ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, CATTELAN Maurice, BOIS Hélène, CRETTIN Philippe, Adjoints, BOIS Stephan, DURUISSEAU Gilles, JAMEN Pascal, MAGNIN Céline, MERLOZ Christiane, PRAT Claudine, RONQUETTE Loredana, SALLIERE Michel.

Procurations : ROSSAT Philippe donne procuration à Philippe ROSSI

RICCIO Franck donne procuration à Stephan BOIS

**Désignation du secrétaire de séance :** Céline MAGNIN.

Monsieur le Maire demande l'ajout d' 1 point à l'ordre du jour :

- 1) Emploi saisonnier

**Vote : 15 pour**

### 1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19 février 2015.

Pas de remarque.

**Vote : 15 pour**

### 2 – Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2014

Philippe CRETTIN donne les explications nécessaires à la bonne compréhension des finances communales.

Le compte administratif est géré par la mairie et le compte de gestion est géré par la perception. Le CA et le CG doivent être identiques.

#### M 14

Fonctionnement dépenses : 883 587.25 €

Fonctionnement recettes : 1 207 269.44 €

**Résultat excédentaire 323 682.19 €**

Investissement dépenses : 491 751.82 €

Investissement recettes : 640 294.22 €

**Résultat excédentaire 148 542.40 €**

Résultat déficitaire 2013 : - 84 432.82 €

**Résultat global excédent 64 109.58 €**

#### M 49

Exploitation dépenses : 119 727.91 €

Exploitation recettes : 121 570.82 €

**Résultat excédentaire 1 842.91 €**

Investissement dépenses : 122 776.21 €

Investissement recettes : 68 324.44 €

**Résultat déficitaire - 54 451.77 €**

Excédent 2013 : 52 172.55 €

**Résultat global déficit - 2 279.22 €**

CCAS pour information le budget sera voté par les membres du CCAS le 13 avril

Fonctionnement dépenses : 14 216.05 €

Fonctionnement recettes : 13 598.60 €

**Résultat déficitaire - 617.45 €**

Excédent exercice 2013 : 1 104.20 €

**Résultat global excédentaire + 486.75 €**

Vote des comptes de gestion

**Vote : 15 pour**

Vote des CA le Maire se retire.

Hélène BOIS demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces comptes.

**Vote : 13 pour**

### **3 - Affectation des résultats 2014**

#### M 14

323 682.19 € au c/ 1068 recettes d'investissement

64 109.58 € au c/ 001 recettes d'investissement

#### M 49

1 842.91 € au c/ 1068 recettes d'investissement

- 2 279.22 € au c/ 001 dépenses d'investissement

**Vote : 15 pour**

### **4 - Budgets primitifs 2015**

Philippe CRETIN donne une information sur le contexte 2015 et sur la baisse des dotations de l'Etat -23 000 € de DGF entre 2014 et 2015.

Cette diminution se poursuivra en 2016 puis 2017 pour au final ne plus exister.

#### M 14

Fonctionnement dépenses et recettes : 1 114 262 €

Investissement dépenses et recettes : 864 470 €

**Vote : 15 pour**

#### M 49

Fonctionnement dépenses et recettes : 150 313 €

Investissement dépenses et recettes : 75 956 €

**Vote : 15 pour**

Il est à réfléchir sur l'augmentation du prix du m<sup>3</sup> d'eau, en prévision d'une subvention de 50 % qui peut nous être versée pour les travaux du périmètre de protection des captages de Montricher, si le prix plancher atteint 0.90 cts.

#### CCAS pour information

Fonctionnement dépenses et recettes 15 395 €.

### **5 – Gérance du snack du plan d'eau**

Monsieur le Maire donne lecture des 3 candidatures parvenues en Mairie.

La location sera pour le mois de juin de 240 € et pour les mois de juillet et août de 480 €/mois.

Pour la gestion de la licence IV, un stage de 3 jours est obligatoire pour un coût de 650 €.

Dans un premier temps deux candidats ont été retenus, il propose de les rencontrer avant le 15 avril.

### **6 – Emploi saisonnier**

Un agent saisonnier est nécessaire pour une période de 6 mois, dans le domaine des espaces verts.

Il sera recruté à compter du 13 avril.

Nicolas LARMIER, saisonnier en 2014 est reconduit pour ce poste.

**Vote : 15 pour**

### **7 - Questions diverses**

\* Invitation du SPM à manifester le jeudi 9 avril à 16 h. sur la RN 1006 à hauteur d'Aiton contre la circulation des poids lourds les plus polluants dans les vallées alpines et à la mise en service immédiate de l'autoroute ferroviaire alpine.

\* Assemblée générale du Crédit agricole le 10 avril.

\* L'enquête parcellaire concernant la zone d'emprise du LTF se déroule du 7 au 30 avril en Mairie durant les heures d'ouverture.

\* Animations au lac : installation d'un circuit de quads électriques les 14 juin, 18 juillet et 15 août, location 15 €/jour.

\* Fête du freestyle le 4 juillet.

\* Logiciel cantine : les courriers sont transmis à chaque famille pour leur accord de prélèvement automatique.

Fin de séance 22 h.30.